

Profil de qualification Praticienne en mécanique AFP / Praticien en mécanique AFP

45906

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de praticienne en mécanique AFP / praticien en mécanique AFP du 3 novembre 2008

Contenu

- I. Profil de la profession
- II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles
- III. Niveau d'exigences de la profession

I. Profil de la profession

Les praticiens en mécanique AFP travaillent dans le domaine de la mécanique, de la métallurgie et de la construction d'installations et d'appareils industriels. Ils exécutent des travaux simples de production et savent utiliser les outils, les équipements techniques ainsi que les moyens de mesure et de contrôle. Ils participent à des processus de travail comme le montage, l'entretien et la maintenance de machines et d'installations.

Les praticiens en mécanique AFP exécutent sous instructions les mandats qui leur ont été confiés de manière systématique, efficace et avec un maximum d'autonomie. Ils ont l'habitude de travailler en groupe. Ils respectent les principes de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement.

II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles professionnelles →						
	1	2	3	4	5	6	7
I. Compétences de base	b.1 Usiner des pièces manuellement						
II. Compétences approfondie	s.1 Usiner des pièces sur des tours conventionnels selon instructions	s.2 Usiner des pièces sur des fraiseuses conventionnelles selon instructions	s.3 Fabriquer des pièces au moyen de la technique d'estampage et de poinçonnage	s.4 Façonner des tôles et des profilés	s.5 Souder des pièces	s.6 Conduire des installations de production	a.7 Assembler des pièces et des éléments de construction à des sous-ensembles et tester leur fonctionnement
	s.8 Exécuter des travaux d'entretien et de maintenance						

III. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession de praticienne en mécanique AFP / praticien en mécanique AFP est détaillé dans le plan de formation y relatif et dans le catalogue des compétences-ressources sous forme de situations représentatives.

Approbation et entrée en vigueur

Le présent profil de qualification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Zürich, 1^{er} juillet 2011

Weinfelden, 21 juillet 2011

Swissmem

Swissmechanic

Directeur
Peter Dietrich

Directeur
Robert Z. Welna

Le profil de qualification de praticienne en mécanique AFP / praticien en mécanique AFP du 4 août 2011 est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 4 août 2011

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le responsable du centre de prestations Formation professionnelle

Hugo Barmettler